

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 727

**Artikel:** Pause pascale : au 4 mai!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016929>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

GAZ

## Pour ne pas rouler idiot

Si vos balades pascales et motorisées vous donnent envie d'en savoir davantage sur l'avenir des forêts que vous avez traversées, polluées et admirées, voici trois petites sommes récentes qui alimenteront utilement votre réflexion. En attendant de manifester à Berne le 5 mai.

— Rappel succinct. Huit pages de dossier publiées par l'Institut de la Vie à Genève (adresse utile: rue Saint-Ours 6, 1205 Genève): «La forêt malade de l'homme».

— Remarquable vulgarisation. Le numéro spécial du «Journal» de l'Association suisse des transports, publié conjointement avec le WWF, «SOS Forêt!» (adresse utile: Bahnhofstr. 8, 3360 Herzogenbuchsee): une cinquantaine de pages claires, bourrées d'informations précises tout en restant parfaitement accessibles, soigneusement illustrées, militantes sans être préchi-précha, un modèle. En

conclusion, neuf mesures urgentes sur une toile de fond sans équivoque: «Nous avons besoin d'autorités et de politiciens ayant le courage d'imposer des mesures conséquentes. Le sauvetage des forêts est aujourd'hui un devoir d'économie populaire de toute première urgence et une question de responsabilité éthique envers les pays.»

— Bilan scientifique. Dans la grande tradition des enquêtes de «Science et Vie», livraison d'avril (1984) de ce mensuel, une quinzaine de pages sous le titre: «La maladie des forêts gagne la France.» Voilà qui estomacera les lecteurs du «Nouveliste» qui se sont délectés, le jeudi 12 avril dernier, dans le même numéro de leur quotidien préféré, d'une part (page 2) d'un texte musclé vantant les mérites de l'initiative «Pro vitesse 130/100» (texte publié en annexe et liste de signatures à remplir et à renvoyer aux initiants après l'avoir découpée selon le pointillé), et d'autre part (page 20) d'un vigoureux plaidoyer pour le Grand Prix de Sion (texte de la pétition publié en annexe et liste de signatures à remplir et à renvoyer à l'ACS Sion après l'avoir découpé selon le pointillé).

*Tant que ces stations, souvent surdimensionnées, ne reçoivent qu'une partie de la charge polluante pour laquelle elles ont été construites, la présence d'eaux claires parasites n'empêche pas d'atteindre les rendements imposés. Mais dès que ladite charge doit effectivement être traitée, les eaux parasites ne permettent plus de satisfaire aux normes.*

Non ce n'est pas, pour une fois, «Domaine Public» qui revient à la charge sur un de ses sujets favoris, mise en évidence du rôle néfaste des flux d'eaux claires dans le système d'épuration et constat négatif des méthodes actuelles: ces quelques lignes sont tout bonnement extraites d'un très intéressant et très officiel rapport que la Municipalité lausannoise vient de publier en réponse à une motion Christiane Jaquet (POP) portant sur l'utilisation des lessives sans phosphates et la protection des eaux. Reste à en tirer les conclusions pratiques qui s'imposent. Première bonne nouvelle pour le Léman: la Ville de Lausanne imposera l'usage de lessives sans phosphates dans tous les établissements qui dépendent d'elle («après une période transitoire d'environ six mois pour permettre la liquidation des stocks et l'adaptation éventuelle des automates»). Ce n'est qu'un début...

PHOSPHATES

## Bonne nouvelle pour le Léman

*On a vu que dans le bassin versant du Léman, les exigences fédérales sur le rejet des eaux usées n'étaient toujours pas respectées dans leur totalité. Sans risque de se tromper, on peut même affirmer que près de la moitié des stations d'épuration sont dans ce cas. Or le plus souvent, ce sont les eaux claires parasites qui sont à l'origine de ces mauvais résultats.*

*En ce qui concerne le phosphore, par exemple, la*

*dilution des eaux usées brutes par les eaux claires entraîne une réduction des concentrations à l'entrée de la station d'épuration. Ce ne sont plus les 6 à 8 mg P/l. habituels que l'on mesure, mais seulement 2 à 3 mg P/l. Dès lors, et pour autant que la norme de 1 mg P/l. soit atteinte, le rendement d'élimination varie de 50 à 66%, ce qui est bien inférieur aux 85% minimum imposés. Mais l'influence néfaste des débits parasites ne s'exerce pas uniquement sur le phosphore. En effet, il n'est pas rare d'observer à l'entrée de certaines stations d'épuration des concentrations en polluants organiques très faibles, et parfois même voisines de celles fixées pour le rejet.*

PAUSE PASCALE

## Au 4 mai!

**C'est pratiquement inévitable: les fêtes de Pâques perturbent le rythme de parution de «Domaine Public»... Vous recevez certainement ce numéro 727 avec quelque retard; et DP 728 ne vous parviendra pas avant vendredi 4 mai. Merci d'en prendre bonne note. Et bonnes fêtes!**

**PS. Rappel. Nous sommes toujours à votre disposition pour envoyer «Domaine Public» à l'essai à des amis et connaissances à qui vous voudriez du bien; il vous suffit de nous communiquer les noms et adresses adéquates; nous nous chargeons du reste.**